
AVIS AUX PORTEURS DE PARTS DU FCP AXA TRESOR COURT TERME
(C-FR0000447823/D-FR0000447831)
ET AUX ACTIONNAIRES DE LA SICAV AXA COURT TERME
(A_C_FR0000288946/A_D_FR0000288953/P_C_FR0010693689/I_C_FR0010956581/B_C_FR0014002ZP5)
OPCVM DE DROIT FRANÇAIS

Paris – La Défense, le 28 décembre 2021.

Madame, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les porteurs de parts du FCP **AXA Trésor Court Terme** et de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) **AXA Court Terme**, OPCVM de droit français.

Nous vous informons, qu'à compter du **1^{er} janvier 2022**, l'objectif de gestion de votre OPCVM respectif sera de rechercher **une performance égale à l'€STR capitalisé** et non plus égale à l'€STR capitalisé augmenté de 8,5 points de base (« bps »).

Depuis le 1^{er} octobre 2019, l'indice EONIA est indexé sur l'€STR et est exprimé par la formule suivante : €STR + 8,5 bps. Compte tenu de l'évolution des marchés monétaires et des perspectives à venir, il nous apparaît important de changer cet objectif de manière à refléter plus fidèlement la performance de votre OPCVM à celle de son marché.

Parallèlement au changement d'objectif de gestion, concernant uniquement AXA Trésor Court Terme, il est à noter :

- la réécriture du texte sur l'intégration des risques de durabilité dans le processus de prise de décision d'investissement figurant dans le profil de risques de votre OPCVM,
- la mise à jour, d'une part, des règles d'évaluation des actifs mentionnées dans le prospectus et, d'autre part, de l'adresse du gestionnaire comptable et du *middle – Office*,
- l'insertion des informations de taxonomie précontractuelle par le règlement européen 2020/852 sur la Taxonomie.

Il est précisé que ces changements ne constituent pas une mutation et ne requiert pas, en conséquence, ni l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») ni une action spécifique de votre part.

L'ensemble de la documentation réglementaire (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (« DICIs »), prospectus et règlement/statuts) sera disponible sur simple demande auprès de :

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS
Tour Majunga – La Défense 9 –
6 place de la Pyramide
92908 PARIS – La Défense Cedex

et publiés sur notre site internet à l'adresse suivante : www.axa-im.fr dès le 3 janvier 2022.

Nous vous invitons à prendre contact avec votre correspondant habituel pour vous donner toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Clients, l'expression de nos sincères salutations.

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS